

# Report de la rentrée à l'ENDLR :

## la volte-face tardive de la DG !



**DONT ACTE ! Vendredi 7 janvier 2022, à 15h30, le couperet tombe : la rentrée en présentiel de la 7<sup>e</sup> promotion de contrôleurs est reportée de 15 jours. Qu'est-ce qui a bien pu se passer sur le plan sanitaire entre le lundi 3 et le vendredi 7 janvier pour justifier cette volte-face sur le buzzer ???**

### Comment en est-on arrivé là ?

Il faut savoir que lors de l'audioconférence Covid du lundi 3 janvier, l'administration avait annoncé le maintien de la rentrée en présentiel au 10 janvier, de façon assez catégorique : « bien évidemment ! » Puis, lors de l'audioconférence avec les Fédérations des Finances avec la SG Bercy du 05 janvier, il n'y a pas eu de signes d'un report des formations et pas plus lors de la conférence locale du 6 janvier.



Au vu des certitudes affichées par l'administration et, surtout, de l'absence d'évolution significative des conditions sanitaires, l'UNSA Douanes n'a pas souhaité prendre part à la nouvelle audioconférence Covid du vendredi 7 janvier, conformément au boycott décidé à la mi-décembre par l'intersyndicale. Aussi, quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre dès la fin de la réunion, ce report décidé en catimini.

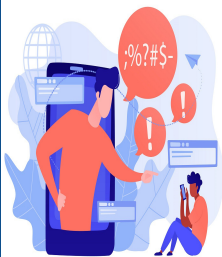
L'UNSA Douanes est interloquée par cette prise de décision aussi tardive. Certes, la situation sanitaire est tendue et peut justifier ce report. Mais derrière cette mesure, il y a les organisations professionnelles et personnelles de plus de 200 agents des douanes qui sont bousculées.

**L'UNSA Douanes soutient tous les collègues victimes de cette décision de dernière minute.**

### « Gouverner, c'est Prévoir »

Il est difficile de comprendre pourquoi cette décision ne pouvait pas être annoncée dès le 3 janvier. Cela aurait permis à tous les stagiaires et les personnels de l'ENDLR de s'adapter plus sereinement à ce report. Le fait de les informer au dernier moment nous interpelle (à nouveau...) quant à la piètre considération que l'administration veut porter à ses personnels, et notamment les plus « jeunes » d'entre-eux.

L'UNSA Douanes ne cautionne pas ces méthodes et invite les personnels à rejoindre notre action syndicale franche, sincère, dédiée au collectif et attachée aux réalités du quotidien (adhésion : )



Les stagiaires se sont organisés afin de faciliter la gestion de leurs charges de famille. À présent, notre direction doit les prévenir tout aussi rapidement : que pourront faire les stagiaires déjà sur place ? Les frais engendrés seront-ils remboursés ? Le transport, les logements en dehors de l'école, les frais d'avances ? Quand et comment ?

Cela amène également des questions sur d'éventuelles conséquences à la fin du stage théorique : des congés raccourcis ou supprimés ? Des délais de route ultra contraints pour rallier leur lieu de stage ? Il est hors de question que ce report génère de nouvelles contraintes pour les stagiaires et leurs encadrants.

En corollaire, les personnels de la DNRFP pourront apprécier de n'avoir d'autre choix que de subir. Ils doivent faire preuve d'une grande faculté d'adaptation, sera-t-elle appréciée à sa juste valeur ?

### Les personnels se feront entendre !

Espérons que pour 2022, nos hauts dirigeants reprennent des fondamentaux afin de tirer dans le même sens que les DOUANIERS pour la DOUANE. De trop nombreux services et directions nous font part des difficultés et exaspérations dans leur secteur d'activité, celles-là mêmes qui avaient conduit à un soulèvement incontrôlable, comparable à celui de 2002 !

